

2023

# RAPPORT

## DE

### DÉVELOPPEMENT

*Durable*



Nancy,



Le rapport de développement durable met en avant une année d'action communale en faveur de la transition écologique, qu'elle soit réalisée sur le territoire nancéien ou au sein des services de la Ville de Nancy.

Le rapport de développement durable est un outil permettant de favoriser l'information et la transparence de l'action au regard des thématiques proposées par la réglementation, à savoir la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, l'emploi, la cohésion sociale et la solidarité. Ceci afin de garantir l'épanouissement de chacun dans un cadre de vie satisfaisant et d'assurer une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation durables.

L'année 2023 a ainsi été marquée par la mise en œuvre à tous les niveaux du plan de sobriété et de solidarité établi à l'automne de l'année précédente.

Les premiers résultats, 1 an après, donnent satisfaction avec des gains énergétiques avérés, la conversion LED de l'éclairage public accélérée, des capacités de récupération d'eau augmentées, sans oublier les mesures d'accompagnement renforcées pour aider les habitants à faire face aux factures d'énergie.

Que ce soit en terme de mobilités, d'urbanisme, de nature en ville, d'événementiel ou encore de rénovation énergétique, la transformation écologique de la Ville se poursuit avec toujours à l'esprit de garantir le meilleur service public possible, adapté à tous nos usagers, en dépensant le juste nécessaire.

C'est bien cela l'esprit de sobriété qui anime les services de la Ville.





# SOMMAIRE

**01. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE**

**02. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET DES RESSOURCES**

**03. EMPLOI, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ  
ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**

**04. ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN  
DANS UN CADRE DE VIE SATISFAISANT**

**05. DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT  
SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION  
ET DE CONSOMMATION DURABLES**





# UNE ANNÉE D'ACTIONS

## Janvier

Réunion d'information Rénovons Collectif, un programme CEE pour massifier la rénovation énergétique des copropriétés.

## Février

Premiers aménagements qualitatifs de la zone piétonne, avec une plantation d'arbres diversifiée sur le parvis de l'Hôtel de Ville.



Expérimentation d'une réduction de l'éclairage public dans le quartier de Saurupt.

## Mars

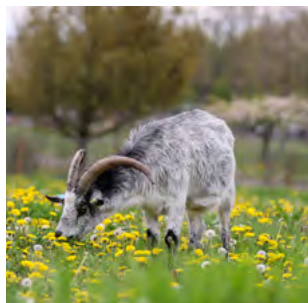
La « calculette Carbone » pour les marchés publics récompensée par le label argent Territoire innovant du réseau Les Interconnectés, dans la catégorie numérique et environnement.

Lancement de l'enquête « Ensemble, construisons l'avenir de la Pép ».



## Avril

Des chèvres lorraines en écopâturage au cimetière du Sud.



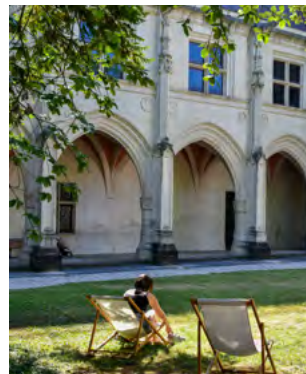
## Mai

Inauguration du parc Francois-Mitterrand.



## Juin

Le jardin du Palais ducal s'ouvre au public pour l'été



## Juillet

Création d'un Conseil Nancéien des Aînés.



## Août

Ouverture des Jardins d'écoles.



## Septembre

Lancement de la 20<sup>e</sup> édition du Jardin éphémère.



## Octobre

Fête de l'Énergie et du Climat.

Démarrage de la consultation citoyenne de la place Carnot et du cours Léopold.

## Novembre

Lancement de la Saint-Nicolas.

Jardinons ensemble ! Végétalisation des fosses du chemin piéton.



## Décembre

Inauguration des cours végétalisés des écoles Roberty, Stanislas et Jean Jaurès.



## Édito

L'année 2023 a été la plus chaude jamais enregistrée. Ce constat, renouvelé année après année, combiné à des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, vient percuter de plein fouet nos territoires et nous oblige à questionner nos pratiques et revoir nos habitudes pour baisser nos émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, la Ville de Nancy prend ses responsabilités. Le cadre est posé par le Plan Climat du Grand Nancy : d'ici à 2050, le territoire devra aller vers la neutralité carbone, grâce à des efforts importants notamment dans la rénovation énergétique, la production d'énergies renouvelables, la transformation des mobilités ou encore l'adaptation au réchauffement climatique.

Cette ambition portée par l'équipe municipale, de tracer un chemin de développement plus écologique, plus protecteur et plus solidaire pour Nancy et ses habitants, se traduit dans les actions que compile ce rapport de développement durable pour l'année 2023.

Cette année charnière a vu se réaliser des transformations importantes, avec un nouveau visage pour le secteur piéton où 50 arbres ont été plantés. Ces évolutions se concrétisent

aussi dans les quartiers, où de nouveaux aménagements cyclables ont vu le jour comme aux abords de Nancy Thermal ou avenue de la Libération, avec là aussi une place importante à la Nature en ville. En concertation avec les enfants, les équipes éducatives et les parents d'élèves, trois nouvelles cours d'écoles ont été végétalisées et cinq cours ouvertes aux habitants pendant l'été.

Une ville agréable à vivre, c'est aussi une ville épanouissante, citoyenne et solidaire. La troisième édition du budget participatif, le lancement de la concertation sur l'avenir de l'espace Carnot-Léopold ou la création du Conseil Nancéien des aînés sont autant d'initiatives qui visent à redonner du pouvoir d'agir aux habitants, pour dessiner collectivement un avenir plus durable pour Nancy.

Une certitude, enfin : la transition écologique ne réussira pas si les changements profonds qu'elle suppose ne sont pas partagés et les habitants accompagnés à chaque étape. C'est en ce sens que nos actions de solidarité envers les plus fragiles se déploient, pour veiller à ne laisser personne sur le bord de la route.

*Mathieu  
Klein*  
Maire de la Ville de Nancy  
Président de la Métropole du Grand Nancy



# 01

## **LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE**

Valorisation des modes de déplacement doux, piétonnisation et végétalisation du centre-ville, Plan de sobriété et de solidarité , préservation des ressources naturelles... la Ville de Nancy s'engage concrètement au service de la transition écologique à travers des politiques ambitieuses et la mobilisation de l'ensemble des acteurs et citoyens.



# FAVORISER les nouvelles mobilités

## NANCY EST PASSÉE EN « VILLE À 30 KM/H »

La Ville de Nancy a voté en conseil municipal le passage à une vitesse de circulation de 30 km/h maximum dans les principales rues de la ville. Mise en place depuis le 30 juin 2023, cette mesure a pour objectif d'améliorer la sécurité routière et la cohabitation de l'ensemble des usagers de la voirie. En adoptant le « passage à 30 », le champ de vision des conducteurs est augmenté et la distance de freinage divisée par deux, passant de 27 mètres pour un véhicule circulant à 50 km/h à seulement 13 mètres pour une vitesse de 30 km/h.

Côté qualité de vie, « la Ville à 30 » implique l'adoption d'un style de conduite plus économique, souple et sans à-coups, diminuant la consommation et les nuisances sonores.

91%  
DES RUES  
DE NANCY  
SONT À  
30KM/H



La nouvelle réglementation est étendue à l'ensemble des voiries qui quadrillent le territoire mais certains axes routiers d'entrée et de sortie de ville, comme l'avenue de la Libération, le boulevard de Scarpone ou encore le boulevard Lobau, ainsi que les tronçons empruntés par les transports publics reliant la ville à une commune de la métropole, restent à une vitesse de 50 km/h.





## LE CENTRE-VILLE À PIED, UNE AUTRE FAÇON DE VIVRE LA VILLE

Depuis plus de deux ans, la Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy ont engagé d'importantes transformations pour répondre notamment aux enjeux de transition écologique et d'attractivité du territoire, avec une volonté marquée de permettre des solutions de mobilités structurantes et adaptées aux besoins et usages d'une ville plus agréable à vivre.

La zone piétonne s'étend de la Porte de la Craffe au croisement de la rue Saint-Nicolas et du Docteur Schmitt et passe par la Grande Rue, la place de l'Arsenal, la place Stanislas, la rue Gambetta, la rue des Dominicains et la rue du Pont Mouja.

Ce projet d'envergure a nécessité des travaux pour aménager qualitativement l'espace public et permettre une végétalisation accrue. Les aménagements du carrefour de la rue des Dominicains et de la rue Pierre Fourier et des rues Gambetta, Saint-Nicolas et des Dominicains sont désormais terminés.



## APAISER LES ABORDS DES ÉCOLES

Le principe de la rue scolaire est d'interdire l'accès aux voitures aux heures d'entrée et de sortie devant les écoles. Seuls les riverains ont une autorisation de circuler, à faible vitesse.

Après la mise en place d'une rue scolaire dans le faubourg des Trois-Maisons en octobre 2021, puis aux abords de deux écoles primaires et maternelles du centre-ville en 2022 (école maternelle Roberty et ensemble scolaire Saint-Jean-Baptiste de la Salle), l'école Buthégnemont Maternelle est entrée en phase d'expérimentation en septembre 2023.

Objectif: rejoindre l'école en toute sécurité et profiter du calme retrouvé grâce à la suppression de la circulation.







## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS POUR L'ARRIVÉE DU TROLLEYBUS

Dans le cadre du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M), la Métropole du Grand Nancy s'est engagée dans de nombreux projets structurants pour permettre une refonte globale des mobilités, avec la volonté d'accélérer la multimodalité et le développement du réseau de transport public, tout en répondant à l'urgence climatique.

Alors que le Transport sur voie réservée (TVR) s'est arrêté de circuler le 12 mars 2023, la mise en œuvre du futur trolleybus sur la Ligne 1, qui arrivera à l'automne, a débuté. L'intégration de ce nouveau matériel roulant, 100 % électrique et permettant de transporter plus d'usagers, nécessite différents aménagements. Durant cette phase de travaux, un réseau de bus de remplacement temporaire a été mis en place pour assurer le service de transport en commun de la Ligne 1.

Pour permettre l'intégration du trolleybus dans les meilleures conditions, d'améliorer sa vitesse commerciale et d'augmenter sa fréquence à 5 minutes, les travaux ont été planifiés par tronçons et s'échelonnent de mars 2023 à la rentrée 2024.

Ils comprennent notamment un élargissement de la plateforme à 6,50 m au lieu des 6 m en section courante, nécessaire pour permettre le croisement des trolleybus ; des travaux de restructuration de la plateforme sur les tronçons en site propre, avec un traitement esthétique de la plateforme ; des aménagements d'amélioration de l'espace public le long du tracé, avec désimperméabilisation et plantation de 300 arbres le long du tracé de la future ligne 1 ; la mise en accessibilité PMR de toutes les stations.

La plateforme du trolley permettra également l'accès aux vélos sur l'ensemble du tracé.





## DEUX NOUVELLES PISTES CYCLABLES QUARTIER NANCY THERMAL

L'été 2023, deux nouvelles pistes cyclables ont vu le jour rue du Sergent Blandan et avenue du Maréchal Juin, dans le quartier Nancy Thermal.

La piste située rue du Sergent Blandan longe Nancy Thermal et s'arrête à hauteur du lycée Chopin lorsque les cyclistes se dirigent vers la place Painlevé. Elle permet de maintenir un cheminement confortable pour les piétons et une circulation mixte pour les voitures et les bus, mais aussi d'aménager un parvis plus fonctionnel devant le collège et le lycée Chopin, de même que devant le musée de l'École de Nancy et le parc Corbin.

L'avenue du Maréchal Juin est passée quant à elle à sens unique pour les voitures, de la rue Jeanne d'Arc à la rue Blandan. Une nouvelle

fresque réalisée par l'artiste nancéienne Alice Thomy-Thomas a été inaugurée au parc Sainte-Marie, à l'entrée située avenue du Maréchal Juin, dans le cadre du budget participatif.



## Désimperméabilisation embarquée

CHIFFRES CLÉS

**RUE DU SERGEANT BLANDAN :**  
**SUR 8000M<sup>2</sup> D'AMÉNAGEMENT,**  
**3500M<sup>2</sup> DE SURFACE**  
**DÉSIMPERMÉABILISÉE**

**AVENUE DU MARÉCHAL JUIN :**  
**2000M<sup>2</sup> DÉSIMPERMÉABILISÉS**  
**SUR 8500 M<sup>2</sup> DE SURFACE**  
**GLOBALE**

## UN FORFAIT MOBILITÉS DURABLES POUR LES AGENTS

Dans le cadre de son Plan de sobriété et de la solidarité, la Ville de Nancy a mis en place l'aide aux mobilités actives en direction de ses agents. Le « forfait mobilités durables » a pour objectif d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transports durables, tels que le vélo et l'autopartage. Il consiste à rembourser tout ou partie des frais engagés par un agent au titre des déplacements réalisés entre sa lieu de résidence et son lieu de travail.

Le montant du forfait est de 200€ par an.



## URBANISME *écologique*

### VÉGÉTALISATION DES ESPACES AMENAGÉS :

#### JARDINONS ENSEMBLE !

Depuis fin 2023, des sessions de plantation sont organisées à intervalles réguliers jusqu'au printemps 2024 pour permettre à chacune et à chacun de contribuer à la transformation des fosses du chemin piéton et de divers espaces en îlots de verdure.

Le premier rendez-vous a eu lieu les 17 et 18 novembre à l'angle de la rue des Dominicains et de la rue Pierre Fourier, avec les élèves de CM2 de l'école Ory, en présence notamment des élus, des membres des Ateliers de Vie de Quartier et des bénévoles des Mardis aux serres..

Au cours de ces journées, des plantes vivaces provenant du Jardin éphémère ou produites aux serres municipales ont été plantées notamment dans les fosses de la zone piétonne, transformant ces espaces en îlots de verdure, mais aussi dans d'autres espaces en ville, par exemple avenue de la Libération.



### Espèces plantées

**LE CALAMAGROSTIS  
ACUTIFLORA  
KARL FOESTER,  
LA SESLERIA  
CAERULEA,  
L'OEOTHERA  
FRUTICOSA SSP,  
LA NEPETA,  
LA GAURA SPARKLE  
AINSI  
QUE DES ROSIERS,  
DES ARBUSTES  
ET DES ARBRES.**





## DES COURS D'ÉCOLES COMME DES JARDINS

Depuis 2021, la Ville de Nancy a souhaité redéfinir les aménagements extérieurs de ses écoles, en végétalisant les cours de récréation pour offrir aux enfants un environnement plus propice à l'apprentissage et à l'épanouissement, et permettre aux habitants de profiter d'une pause ombragée au cœur de leur quartier durant la période estivale. Les sols ont été désimperméabilisés afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et les jeux ont été redessinés.

En décembre 2023, trois nouvelles cours ont été végétalisées, dans les écoles maternelles Jean-Jaurès et Roberty et élémentaire Stanislas.

Ces projets, concertés avec les parents d'élèves, les équipes enseignantes et les enfants ont abouti à des changements significatifs : davantage de verdure, moins d'espaces bitumés, des jardins potagers et des revêtements innovants pour contrer la chaleur, transformant ainsi les cours d'école en un îlot de fraîcheur au cœur de la ville. Les dernières plantations d'arbres et de végétaux ont été réalisées le jour de l'inauguration en collaboration avec les enfants, leur donnant l'opportunité de participer activement au projet.

13 écoles municipales ont déjà été réaménagées : en 2021 : maternelles Charlemagne et Émile-Gallé, élémentaires Jean-Jaurès, Moselly et Saint-Georges ; en 2022 : maternelles Michelet, Montet, Buthégnemont et Boudonville, élémentaire Boudonville ; en 2023 : maternelles Jean-Jaurès et Roberty, école élémentaire Stanislas.



## UNE CHARTE POUR LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS

Depuis octobre 2022, la Ville de Nancy propose aux opérateurs de signer une charte d'engagements autour de quatre enjeux majeurs : leur responsabilité sociale dans la conduite des opérations ; la qualité d'insertion des projets dans leur environnement ; la durabilité des constructions et la qualité de l'offre de logements.

La charte introduit en particulier des critères relatifs à la concertation avec les riverains, au bon déroulement des chantiers, à la lutte contre les malfaçons, à la diversité des formes urbaines, au coefficient de biotope par surface des projets, à la programmation et à la qualité d'usage des logements (surfaces minimales des pièces et des hauteurs sous plafond...).

15 opérateurs parmi les principaux promoteurs ont signé la charte à l'occasion d'une cérémonie officielle qui a eu lieu le 5 octobre 2022. Deux nouveaux opérateurs ont signé en 2023. Il s'agit de Evel Promotion et de Bouygues Immobilier.





## RESTRUCTURATION DE DEUX GROUPES SCOLAIRES

### Groupe scolaire du Placieux

À Villers-lès-Nancy, le groupe scolaire du Placieux accueille cinq classes maternelles et huit classes élémentaires. Les locaux sont actuellement reconfigurés afin de permettre un meilleur fonctionnement entre les écoles maternelle et élémentaire, situées sur une même emprise.

La restructuration du bâtiment existant porte sur plusieurs thématiques : thermiques (isolation extérieure, mise en place de brises soleil, panneaux photovoltaïques en toiture ...); qualité de l'air intérieur (système de ventilation double flux pour l'ensemble de l'établissement); raccordement au chauffage urbain début 2023. Ces travaux vont permettre de baisser de plus de 65% la puissance calorifique du site. Deux extensions accueilleront l'école maternelle sur deux niveaux, la restauration et le périscolaire élémentaire. Ces nouveaux bâtiments seront passifs, conçus en ossature bois avec une isolation ouate de cellulose.

Les matériaux utilisés dans la construction seront raisonnés, avec des isolants biosourcés à base de coton recyclés, un mur en terre crue, et l'utilisation de sol souple en caoutchouc. Les deux toitures seront végétalisées. D'une durée de deux ans (jusqu'à l'été 2025), les travaux s'élèvent à 6M€.

### Groupe scolaire Beauregard

Le groupe scolaire Beauregard, situé au 12 rue François Couperin à Nancy a été identifié en 2022 comme prioritaire dans le projet de rénovation des écoles, dans le cadre du programme Écoles d'Avenir.

À l'été 2023, des travaux de rénovation des sanitaires du rez-de-chaussée, de la restauration scolaire et l'isolation du plancher de cinq salles de classe via la rénovation des préaux ont été réalisés.

La restauration scolaire a également fait l'objet de travaux. Les 19 menuiseries extérieures ont été remplacées par des ensembles bois double vitrage. Elles sont équipées de brises soleil afin de gagner également en confort d'été. Une Isolation Thermique par l'Extérieure (ITE) a été mise en place sur les murs périphériques.

Enfin, une centrale de ventilation double flux a été installée afin d'améliorer la qualité de l'air intérieure et de gagner sur les consommations énergétiques. Le projet de rénovation et restructuration du groupe scolaire se déroulera sur plusieurs années avec notamment la rénovation thermique du clos couvert (toiture, façades, menuiseries). Le montant des travaux pour 2023 s'est élevé à 360 000€ HT.

## RÉHABILITATION EXEMPLAIRE POUR LA FUTURE MAISON DES FEMMES

Co-portée par la Ville de Nancy et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, le projet de Maison des Femmes, située au 54 rue Charles III, répond à des enjeux tant sociétaux, politiques qu'énergétiques.

Afin d'accueillir les femmes et leurs enfants dans les meilleures conditions possibles, il est essentiel de proposer un lieu confortable, rassurant et sécurisé. C'est toute la particularité de la rénovation et de la réhabilitation de ce bâtiment qui fut une école maternelle, puis la Maison du Vélo.

La Ville de Nancy a également fixé des objectifs en matière de performance



énergétique, tels que la réduction de 38% des consommations de chauffage et d'éclairage, la pose de brise-soleil pour et le raccordement de La Maison des femmes au réseau de chauffage urbain.

À travers sa rénovation, la Maison des Femmes a également vocation à apporter de la végétalisation dans le quartier, avec une toiture végétalisée.



# ÉCONOMISER l'énergie

## PLAN DE SOBRIÉTÉ ET DE SOLIDARITÉ

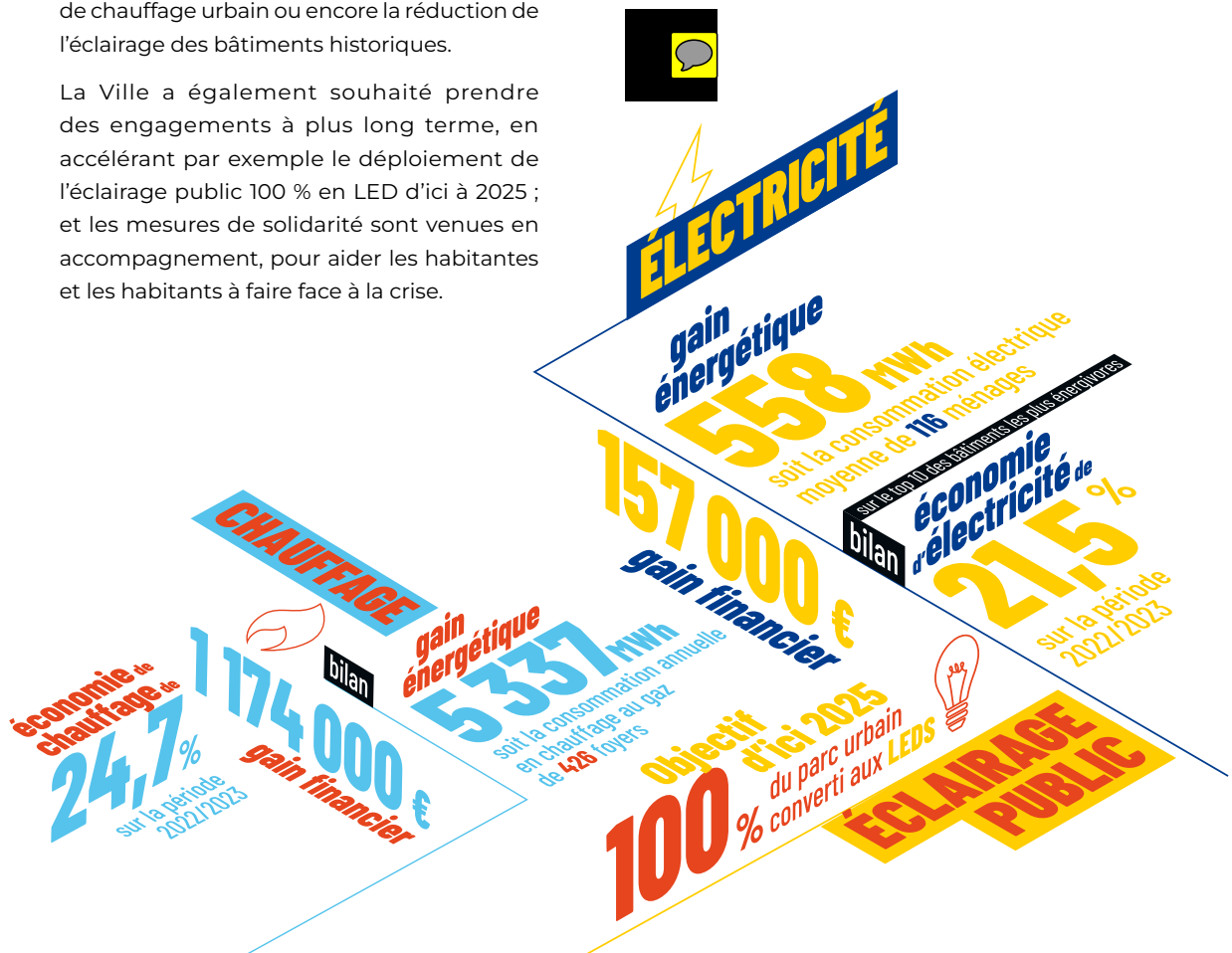
Au sortir d'un été 2022 inédit en termes d'événements climatiques extrêmes et dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie, la Ville de Nancy adoptait son Plan de sobriété et de solidarité avec la volonté de renforcer les actions déjà déployées depuis 2020 et avec l'ambition de se montrer exemplaire face à la crise écologique et énergétique.

Après un an de mise en œuvre, les habitudes sont prises, le gain énergétique est non négligeable et ce sont plusieurs milliers d'euros qui ont pu être économisés, grâce, entre autres, à la baisse du chauffage dans les bâtiments publics, le raccordement au réseau de chauffage urbain ou encore la réduction de l'éclairage des bâtiments historiques.

La Ville a également souhaité prendre des engagements à plus long terme, en accélérant par exemple le déploiement de l'éclairage public 100 % en LED d'ici à 2025 ; et les mesures de solidarité sont venues en accompagnement, pour aider les habitantes et les habitants à faire face à la crise.

L'ensemble des mesures prises l'année dernière a été conforté en 2023. Elles s'inscrivent pleinement dans la démarche de transition écologique du territoire, souhaitée par la municipalité et traduite par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand Nancy, tout autant que dans les valeurs de solidarité portées par les élus de la Ville de Nancy.

Le bilan précis et les perspectives du Plan de sobriété et de solidarité de la Ville de Nancy est disponible sur le site de la Ville de Nancy : [nancy.fr/actualites/detail-actualites/plan-de-sobriete-et-de-solidarite-bilan-et-perspectives](http://nancy.fr/actualites/detail-actualites/plan-de-sobriete-et-de-solidarite-bilan-et-perspectives)





## FÊTE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Organisée par l'ALEC Nancy Grands Territoires et la Ville de Nancy, la Fête de l'Énergie et du Climat est un rendez-vous incontournable, grand public, gratuit et pédagogique.

Organisée le 22 octobre 2023 dans les grands salons de l'Hôtel de ville, la 12<sup>e</sup> édition a comme toujours allié convivialité et expertise et a mis à l'honneur la sobriété.

Au programme : une table ronde « Gagner en sobriété » réunissant experts du monde associatif et universitaire, des animations (conseils, quiz, mesure de son bilan carbone...) et stands d'information de nombreux partenaires (shifters de Nancy, Maison du Vélo, ATMO Grand Est...)

## L'APPEL DE LA YOURTE

Depuis le début de l'été 2023, plus d'une centaine d'agents a participé à la formation « Comprendre les enjeux de la transition écologique pour passer à l'action ». En équipe, les services se sont succédés à la yourte de la SCIC Kèpos, qui réunit un ensemble de Très Petites Entreprises s'étant données pour mission d'œuvrer à la transition écologique du territoire.

Animés par Samuel Colin et Isabelle Jeannin, les ateliers mêlent sensibilisation concrète aux enjeux climatiques et travaux de réflexion en équipe sur les actions à mettre en œuvre dans leur quotidien de travail.

Les prochaines sessions se tiendront au printemps 2024.



## ÉTUDE EN COURS POUR LA ZFE-M

L'étude de préfiguration pour la ZFE-M est actuellement en cours.

Une Zone à Faible Emission Mobilité (ZFE-M) est une zone où la circulation des véhicules les plus polluante est restreinte afin de réduire les émissions de polluants atmosphériques, et améliorer ainsi la qualité de l'air et la qualité de vie.

En complémentarité avec un ensemble de mesures comme par exemple la mise en place de la vignette Crit'air, la Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy ont répondu avec succès à l'appel à projets de l'ADEME visant à engager la réflexion sur la création d'une zone à faibles émissions mobilités dans la Métropole à l'horizon 2025.

Quel est le périmètre pertinent ? Quels véhicules seraient concernés ? Quels horaires préférer ? Quel serait l'impact sur la circulation en centre-ville ? Comment accompagner les habitants lors de la concrétisation ? Une étude met actuellement à plat toutes les modalités de mise en œuvre. Elle se donne pour objectifs de définir des scénarios type pour faciliter la décision finale et d'impliquer les usagers, professionnels et décideurs de façon à aboutir à une solution partagée.



## DIMINUER L'EXPOSITION AUX POLLUANTS CHIMIQUES

Les agents de ménage sont particulièrement sujets aux émissions liées à l'utilisation de produits ménagers, qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air intérieur lors de l'application et au moins une heure suivant le nettoyage. C'est pour permettre de diminuer leur exposition à ces polluants chimiques que l'Anses a lancé le projet EXposition des Agents de MENage (EXAMEN).

La Ville de Nancy a été retenue en 2023 pour participer à ce projet novateur, qui prend en compte le risque d'exposition aux polluants chimiques cumulés aux risques physiques mais aussi la situation de précarité sociale et d'emploi. Trois étapes ont été identifiées : déterminer les facteurs d'émissions et déployer des micro-capteurs sur les agents de ménage, les bâtiments et leurs occupants ; estimer le niveau d'exposition aux polluants de l'air selon différents scénarios d'usage et enfin sensibiliser et inciter des changements de pratique.







## 02

# PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

La Ville œuvre en faveur de la préservation et la valorisation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles. De nombreuses actions innovantes, plusieurs opérations de sensibilisation et des programmes de recherches témoignent de cet engagement.



# TRAME BLEUE



## INTENSIFIER LE RECYCLAGE EN EAU

Afin de préserver la ressource en eau, 55 jardinières ont été installées dans la ville en 2023, pour 293 jardinières en 2022. Les jardinières retirées ne seront pas renouvelées.

Les nouvelles plantations se font désormais en pleine terre (notamment sur les secteurs liés à la piétonnisation). À cette réduction importante s'ajoute une évolution des espèces plantées, la priorité étant dorénavant donnée aux végétaux plus résistants et moins gourmands en eau.

Grâce à des cuves enterrées dans les jardins d'école, les parcs et jardins et dans les serres municipales, la capacité de stockage d'eau de pluie est à ce jour de 70 m<sup>3</sup> (contre 20 m<sup>3</sup> en 2022)

Fin 2023, un vaste projet de récupération d'eau aux serres a porté la capacité de stockage à 300 m<sup>3</sup>.



## SENSIBILISER AUX ÉCONOMIES D'EAU

### CHALLENGE « ECOD'O »

Un défi citoyen intitulé Ecod'O a été organisé durant l'été 2023. Les familles volontaires ont bénéficié de conseils et reçu un kit hydroéconome fourni par la Métropole du Grand Nancy pour arriver à baisser de 10% leur consommation d'eau par rapport à une période de référence. En moyenne, la consommation en appartement a diminué de 8,01%, tandis que pour les maisons individuelles, la réduction a atteint 14,78%.

### FESTIVAL « EAU LA BELLE VIE »

En complément du défi Ecod'O, une programmation culturelle et scientifique intitulée « Eau la belle vie » s'est déroulée du 23 août au 3 septembre 2023. Ce festival a permis de sensibiliser les citoyens aux enjeux liés à l'eau, de manière à la fois ludique, scientifique et artistique.





# TRAME VERTE



## ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR DE LA PÈP' !

Parc emblématique de la Ville de Nancy, la Pépinière s'engage résolument vers l'avenir à travers la réalisation d'un plan de gestion et la co-construction d'un projet sur les 10 prochaines années.

Après la réalisation d'un diagnostic complet et partagé du parc (histoire, biodiversité, paysage, usages des lieux...), l'année 2023 a permis de réaliser des actions de concertation avec le public, via notamment le lancement d'une enquête auprès des habitants sur la plateforme **jeparticipe.metropolegrandnancy.fr**.

De grands axes stratégiques ont également été définis : redonner à voir les structures historiques du parc, l'aménager de manière à ce qu'il réponde aux enjeux climatiques et environnementaux, l'adapter aux usages futurs... La déclinaison en actions concrètes est en cours et sera finalisée début 2024.





## L'EFFET DE L'AIR AU JARDIN ÉPHÉMÈRE

Après la terre, l'eau et le feu, le Jardin éphémère avait, pour son 20<sup>e</sup> anniversaire, pris pour thème « L'effet de l'air », concluant ainsi le cycle des quatre éléments démarré en 2020.

Du 29 septembre au 5 novembre, il a séduit plus de 600 000 visiteurs venus se perdre et rêver dans ses allées et dédales verdoyants.

Toujours très attendu par les habitantes et habitants, ce beau jardin prend possession de la place Stanislas et est, à travers douze scènes paysagées, la vitrine de l'écologie urbaine et du savoir-faire des jardiniers de la Ville.

Comme en 2022, le Jardin éphémère a été arrosé grâce à la réutilisation des eaux de la piscine des Deux rives. Les matériaux et végétaux utilisés pour le Jardin éphémère sont issus de la récupération des jardins



éphémères précédents ou des décorations végétales du Livre sur la Place. Ils seront eux-mêmes ré-exploités par la suite, soit dans les massifs fleuris ou dans les parcs de la ville, soit conservés aux serres municipales pour des usages futurs, soit valorisés en engrais verts. Les matériaux de décors (bois, sable, éléments métalliques) seront également réutilisés pour d'autres réalisations de la Ville de Nancy.

# chiffres clés

JARDIN ÉPHÉMÈRE

**2 900 M<sup>2</sup> DE SURFACE  
TOTALE DU JARDIN**

**190 M LINÉAIRES  
DE PÉRIMÈTRE DU JARDIN**

**12 SCÈNES VÉGÉTALES**

**350 ASSISES**

**160 M LINÉAIRES  
DE BARRIÈRES**

**740 M<sup>2</sup> DE GAZON**

**40 M<sup>2</sup> DE PLATELAGE**

**25 STÈRES DE BOIS**

**450 M LINÉAIRES  
DE CORDONS LUMINEUX**

**150 SPOTS**

**23 BASSINS**

**32 TABLES**

**48 JARDINIÈRES**

**400 M LINÉAIRES DE BORDURES**

**150 M LINÉAIRES DE PLESSAGE**

**10 700 VÉGÉTAUX  
DONT 70 ARBRES**

**28 PARTENAIRES**



## TROUVER DE LA FRAÎCHEUR DANS LES PARCS ET JARDINS

Du 8 juillet au 27 août, cinq cours d'écoles végétalisées ont ouvert leurs portes pour permettre aux habitants de profiter d'une pause ombragée au cœur de leur quartier. Il s'agissait des groupes scolaires Boudonville (élémentaire), Buthegnémont (maternelle), Saint-Georges (élémentaire), Montet (maternelle) et Clémenceau (élémentaire et maternelle). La Ville de Nancy a reçu le trophée « Innovation » des Lauriers de collectivités pour cette initiative.

En collaboration avec les cinémas Caméo, deux séances de cinéma en plein air ont été organisées dans la cour d'école Buthegnémont.

Le jardin du Palais ducal était également ouvert au public tous les jours du samedi 17 juin au dimanche 17 septembre 2023 entre 14h et 18h.



## INAUGURATION DU PARC FRANÇOIS- MITTERRAND

Le parc François-Mitterrand a été inauguré le 25 mai 2023. Le Département de Meurthe-et-Moselle est propriétaire de ce parc, espace boisé classé à protéger, directement attenant au Centre des Mémoires Michel-Dinet.

Cet espace de nature d'environ un hectare nécessitait une gestion de proximité et méritait d'être plus ouvert sur le quartier.

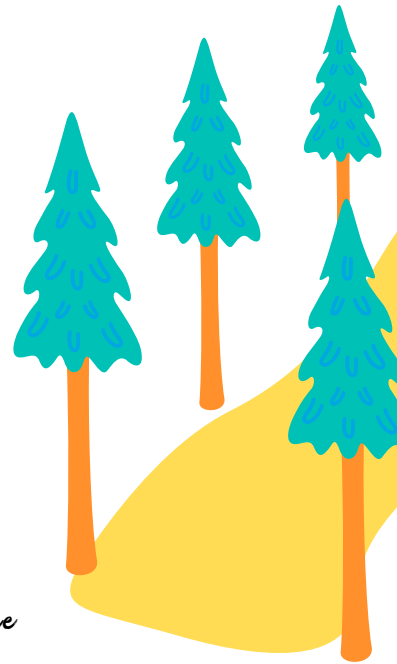
Ce constat avait également été fait par l'Atelier de Vie de Quartier. L'entretien de cet espace de nature et son ouverture / fermeture ont ainsi été confiés par le Département à la Ville de Nancy. Cela permet d'étendre les horaires d'ouverture à ceux pratiqués dans les 24 parcs et jardins et 19 squares municipaux.





## LABORATOIRE À CIEL OUVERT

*Initié il y a 12 ans par la Ville de Nancy, le Laboratoire à Ciel Ouvert (LCO) propose aux chercheurs de disposer d'espaces publics pour y travailler. Les scientifiques sont invités à développer, dans des parcs et jardins, une recherche appliquée afin d'acquérir de nouvelles connaissances pour une meilleure gestion des espaces de nature et leur diffusion auprès du grand public. Les jardiniers de la Ville sont alors des experts sollicités pour tester et expliquer des démarches innovantes.*



### Parmi les nombreux projets du LCO :

#### ✓ *Desert*

En février 2022, le projet DESSERT, en partenariat avec l'Université de Lorraine, a permis la désimperméabilisation d'une allée de 60 mètres d'un parc de Nancy et en novembre 2022 l'installation de deux dispositifs de mesure, des lysimètres, installés parcs de la Pépinière et Sainte-Marie. La récolte des résultats est en cours.

#### ✓ *Bises*

L'objectif du projet BISES, porté localement par Apolline AUCLERC, Maître de Conférences, Laboratoire Sols et Environnement de l'Université de Lorraine, est de développer la connaissance autour de la biodiversité des sols urbains.

Ce projet participe à la compréhension des dynamiques d'évolution des organismes vivants du sol en fonction des conditions pédologiques et environnementales dans quatre territoires urbanisés aux climats contrastés : les villes de Montpellier, Nancy, Nantes et Paris. Initiées dès 2021, les actions se sont poursuivies en 2023 avec le diagnostic des caractéristiques des sols urbains d'une vingtaine de sites nancéiens.

En parallèle, deux ateliers participatifs à destination du grand public ont été proposés en mai et juin 2023 dans le cadre des Mercredis de la Pep'.

#### ✓ « *Grand Nancy, Terre de pollinisateurs* »

« Grand Nancy, Terre de pollinisateurs » s'intéresse à l'aménagement floral des parcs et jardins urbains favorisant la vie et la survie des insectes pollinisateurs, indispensables à notre écosystème.

La Ville de Nancy (Direction Écologie et nature) et la Métropole du Grand Nancy se sont impliquées dans ce projet en mettant à la disposition des chercheurs et une douzaine de sites urbains (parcs, pelouses et jardins).

L'analyse des résultats et la transposition vers des pratiques durables se sont poursuivies en 2023 grâce notamment à l'accueil d'une alternante au sein de la Direction Écologie et nature. Ses conclusions seront valorisées dans une exposition grand public en 2024.





## SENSIBILISER À LA NATURE EN VILLE

La Direction Écologie et nature organise trois grands rendez-vous nature par an : Nature en fête au parc Sainte-Marie (6 et 7 mai 2023), Pépinière en vert au parc de la Pépinière (2 et 3 septembre 2023) et le Jardin Ephémère de la Place Stanislas (« L'Effet de l'air » du 29 septembre au 5 novembre 2023).

La sensibilisation de tous les publics aux thématiques liées à la nature en ville et le développement des actions éco-participatives sont des axes majeurs de l'activité du service Biodiversité urbaine.

Plus de 80 animations à destination des scolaires ont été organisées, concernant près de 2 000 élèves. Au programme : découverte de l'abeille et de l'apiculture, reconnaissance des arbres dans les parcs ou visites des serres municipale, musique au Jardin Godron, plantation de vivaces et de potager dans les jardins d'écoles...

## JARDINER LES RUES

À travers son dispositif « Jardinage de rue », la Ville de Nancy soutient les initiatives citoyennes par un accompagnement technique et financier et encourage les habitants à protéger la flore spontanée de leur pied de mur, à entretenir un micro jardin sur le trottoir ou en pied d'arbre et à faire courir des plantes grimpantes sur leur façade.

« Jardinage de rue », a été présenté aux ~~nouveaux~~ habitants lors de la Fête de l'énergie et du climat organisée dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville le 22 octobre 2023.



Des ateliers participatifs sont également proposés au grand public : les Mardis aux serres (repiquage, bouturage, rempotage, apiculture, division, plantation de jardinières, plantation de massifs) ; les Mercredis de la Pep' (faune du sol, observation des oiseaux, plantes sauvages des rues) et les Jeudis à Godron sur la thématique du maraîchage.

Trois expositions gratuites ont été proposées aux visiteurs de l'Espace animalier de la Pépinière : Alyte accoucheur : découverte de la biodiversité des mares, exposition conçue en interne (du 19 novembre 2022 au 11 mai 2023) ; Expo de Wouf, une exposition originale à destination du public canin et de ses propriétaires, et Ça glousse, à partir du 11 novembre 2023.

## chiffres clés

JARDINER LES RUES

EN 2023 :

**18 FAÇADES RÉALISÉES**

**100 ML DE FAÇADES  
AMÉNAGÉES**

**100 M<sup>2</sup> DE SURFACES  
VERTICALES VÉGÉTALISÉES  
DONT :**

**7 JARDINS BOUCHE-FISSURE  
(50 ML PROTÉGÉS)**

**6 JARDINS MANGE-BITUME  
(30 ML DE FOSSES CRÉES)**

**4 JARDINS PASSE-MURAILLE  
(20 ML DE FOSSES CRÉES)**



## JARDINER RESPONSABLE

La Ville de Nancy encourage et accompagne les initiatives des associations et des habitants dans leurs projets de nature en ville.

Le chantier du « Jardin nourricier » a été lancé au sein du Parc des Carrières, en lien avec l'association « Réseau des Jardins Participatifs » et dans le cadre du Budget participatif.

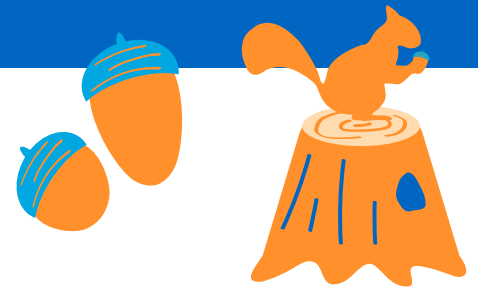
Un espace démonstratif au Jardin Godron permet d'en apprendre plus sur la végétalisation de demain et la technique de maraîchage responsable.

Des collectifs citoyens (Jardins et poulailler partagés de la Pépinière, Jardin de la Citadelle, Jardin de Port-aux-Planches...) sont accompagnés d'un point de vue technique par la direction Écologie et nature.

Un apport financier est également apporté à des collectifs citoyens en faveur de la transition écologique (Association de sauvegarde et de promotion de la Forêt de Haye, Réseau de Jardins participatifs du Plateau de Haye, Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine, Racines carrées, Cercle Aquariophile de Nancy, Flore54, Association Remise).







## FAUNE URBAINE

### Charte des animaux en ville

La Charte des animaux en ville a été votée lors du Conseil municipal du 5 décembre 2022. Les actions se mettent actuellement en place.



### Atlas métropolitain de la Biodiversité

Le Direction Écologie et nature a participé activement au travail engagé par la Métropole du Grand Nancy dans la rédaction de son atlas de la biodiversité. L'année 2023 a été consacrée à l'organisation d'animations et à la rédaction d'un plan d'action « Biodiversité ».



### Les alytes du parc Sainte-Marie

Dans le cadre des mesures compensatoires liées au chantier de Nancy Thermal, une mare de substitution pour les Alytes accoucheurs a été mise en place au sein du parc Sainte-Marie en novembre 2021. En 2023, les suivis scientifiques ont continué et des études ont été menées afin de prendre en compte les espèces protégées du parc dans le cadre de futurs aménagements du site.

### Favoriser l'apiculture en ville

Les actions initiées en 2011 autour de l'apiculture urbaine se sont poursuivies en 2023.

Le partenariat scientifique du programme « Grand Nancy, Terre de pollinisateurs » a été présenté lors des 3<sup>e</sup> Assises Nationales des Insectes Pollinisateurs, organisée par Arthropologia les 15 et 16 novembre 2023 à Besançon. Les actions municipales ont également pu être présentées lors du 1<sup>er</sup> Comité régional de suivi du Plan National d'Actions en faveur des pollinisateurs le 7 juin 2007 à Strasbourg

### Des nichoirs au Port de Plaisance

Dans le cadre de la prise en compte de la biodiversité au sein du Port de Plaisance, des nichoirs à moineaux domestiques ont été installés le 16 octobre 2023.

### Sauvegarder les chèvres de Lorraine

La Ville de Nancy participe activement à la sauvegarde des chèvres de Lorraine, une race locale menacée.

La Direction Écologie et Nature met ainsi en place, à titre expérimental, un écopâturage avec les chèvres de Lorraine de l'Espace animalier du Parc de la Pépinière sur la parcelle 33 du cimetière du Sud, fortement colonisée par la Renouée du Japon. Initiée fin 2021 en partenariat avec deux associations locales et avec le soutien de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA), cette action s'est poursuivie avec succès en 2023, notamment lors d'un chantier participatif au Lycée Chopin le 6 avril dernier.





**03**

**EMPLOI, COHÉSION SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ  
ENTRE LES TERRITOIRES  
ET LES GÉNÉRATIONS**

La Ville de Nancy a renforcé ses actions afin de protéger et d'accompagner les personnes les plus vulnérables. La collectivité porte une ambition forte en matière de solidarité, qui se traduit à travers de nombreuses actions.



# COHÉSION SOCIALE et solidarité

## AUGMENTATION DE L'AIDE POUR PAYER SES FACTURES D'ÉNERGIE

Face à la hausse du coût du gaz et de l'électricité et de ses conséquences sur le budget des familles les plus fragiles, La Métropole du Grand Nancy en lien avec le Département de Meurthe-et-Moselle a pris la décision d'augmenter le montant maximal du Fonds de Solidarité Logement, (FSL) par personne et pour un an, à 290€ contre 250€ jusqu'alors.

Par ailleurs, le public bénéficiaire du FSL a été élargi : 385 aides accordées pour la Ville de Nancy en 2023 contre 353 en 2022.

Le FSL accorde des aides financières et finance des accompagnements aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement, dont celles d'énergie.



Pour connaître son éligibilité à l'aide du FSL, un numéro est mis en place à la Métropole du Grand Nancy 03 54 40 67 77 / [service-solidarite-logement@grandnancy.eu](mailto:service-solidarite-logement@grandnancy.eu)



## OUVERTURE DE LA BAGAGERIE DU 32

« La bagagerie du 32 » a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 32 rue Sainte-Anne à Nancy. Gérée par la Croix-Rouge française, ouverte du lundi au vendredi de 15h30 à 18h30, elle permet aux personnes sans-abris de pouvoir déposer dans un lieu sûr leurs effets personnels, avec l'accès à un casier attribué nominativement et sécurisé. Un service de laverie, des casiers de recharge de téléphones (proposés dans le cadre du budget participatif) et des distributeurs de protections hygiéniques sont également proposés.

La création d'une bagagerie solidaire est née de la volonté de l'équipe municipale d'offrir aux personnes à la rue un lieu de stockage pour leurs affaires personnelles. Ce besoin avait été identifié lors de la première Nuit de la solidarité organisée par la Ville de Nancy et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en janvier 2022.

Grâce à la présence de bénévoles, les personnes en errance pourront aussi bénéficier d'un meilleur accès à l'information et aux services pouvant leur être utiles à Nancy.



## LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Le 26 janvier 2023, 48 bénévoles, citoyens, travailleurs sociaux et élus se sont portés volontaires pour participer à une maraude, munis d'un questionnaire. La Nuit de la solidarité a pour but de mieux connaître les besoins des sans-abris et permet un décompte de cette population fragile.

Cette soirée permet aussi, à travers un programme d'événements, de sensibiliser sur la grande marginalité et de changer de regard.

La prochaine Nuit de la solidarité se tiendra le 25 janvier 2024.

## VENTE AUX ENCHÈRES SOLIDAIRE AU CRÉDIT MUNICIPAL

Le 11 mai 2023, le Crédit Municipal de Nancy organisait sa 2<sup>e</sup> vente aux enchères solidaire au profit de trois associations : Les mutilés de la voix, une association de patients laryngectomisés ; Clair Logis, un établissement d'accueil mère-enfant et Nos amis de la rue qui vient en aide aux sans-abris.

Au total, 4 606 euros ont été récoltés.

Le 28 novembre dernier, le Crédit Municipal de Nancy a lancé un appel aux dons pour sa nouvelle vente aux enchères solidaire. Cette 3<sup>e</sup> édition aura lieu le 13 avril 2024 dans les Grands Salons de l'Hôtel de ville de Nancy, au profit de trois associations œuvrant dans le domaine social : Dédale, l'Afev et Je Bouge Pour Mon Moral. Dédale travaille dans les prisons pour promouvoir les activités culturelles. L'AFEV est spécialisée dans le soutien scolaire auprès des jeunes en difficulté et Je Bouge Pour Mon Moral aide les personnes en dépression à reprendre une activité physique.





## DISPOSITIF PASSERELLE

### OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

À la rentrée 2023, la Ville de Nancy a formalisé une démarche expérimentée depuis plusieurs années permettant aux agents des écoles de découvrir de nouvelles fonctions et d'envisager des évolutions de carrière.

L'objectif est double : renforcer les équipes pour répondre aux besoins des usagers, et améliorer les conditions de travail d'agents en situation de précarité d'emploi.

Depuis deux ans, la municipalité suit un plan de déprécarisation visant les métiers aux perspectives d'évolution réduites, où la pénibilité au travail s'accroît avec l'âge. Cela concerne en grande majorité des emplois à faibles revenus dans les secteurs de l'animation, des écoles ou de l'entretien.

Le dispositif Passerelle se place en relais et propose en priorité aux agents techniques d'entretien, par le biais d'un questionnaire, une période d'essai (réversible et facultative) dans un service administratif de la Ville.

## TERRITOIRE ZÉRO NON RECOURS

### AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX

Près de 30 % des Français pouvant prétendre à des prestations sociales ne recourent pas aux aides auxquelles ils ont droit. La Métropole du Grand Nancy, le Département de Meurthe-et-Moselle et l'association ATD Quart Monde s'engagent dans une expérimentation pour lutter contre ce phénomène.

Lancée en octobre 2023, l'expérimentation « Territoire Zéro Non Recours » consiste à créer les conditions pour permettre l'accès aux droits des personnes en temps réel, sur le terrain.

Une équipe, composée de travailleurs sociaux du service social départemental et des partenaires intéressés, ira vers les habitants de manière volontariste (porte-à-porte, présence sur des lieux de rassemblement...) et s'appuiera sur des accès facilités aux acteurs délivrant des prestations et aides sociales (CAF, CPAM, FSL...).

D'une durée de trois ans, cette expérimentation se déploie dans un premier temps à Malzéville, Saint-Max, Essey-lès-Nancy et Nancy. Une évaluation sera réalisée tout le long de la démarche.







# 04

## **ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN DANS UN CADRE DE VIE SATISFAISANT**

Protéger la santé des citoyens, œuvrer à la sensibilisation de tous à l'écologie et à la nature en ville, proposer un cadre de vie de qualité... En 2023, la Ville a agi pour garantir à tous les conditions nécessaires à l'épanouissement.



# DÉMOCRATIE citoyenne

## LES ACTIONS DU BUDGET PARTICIPATIF SE METTENT AU VERT

La phase de votes pour la 3<sup>e</sup> édition du Budget participatif s'est déroulée du 21 février au 17 mars 2023. Sept projets ont été retenus. 4170 votes ont été déposés sur la plateforme participez-nancy.fr et dans les urnes déployées dans les quartiers. Ils seront mis en œuvre en priorité, dans la limite des 1 000 000 € consacrés au budget participatif.

En 2023, les aires de jeux Vian, Lully et Mangin ont été inaugurées, tout comme les nouveaux aménagements du parc de la Cure d'Air. Deux nouvelles fresques ont vu le jour : depuis cet été, la fresque de Thomy-Thomas le long du parc Sainte-Marie avenue du Maréchal-Juin et depuis décembre la fresque de l'artiste Zoé Thouron dans le jardin de la Citadelle.



## UN NOUVEAU MANDAT POUR L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

En avril 2021, 130 citoyens tirés au sort ont rédigé la Constitution Municipale de Démocratie Locale délibérée par le Conseil municipal pour définir les Conseils de Quartier, le Budget participatif et les nouveaux outils et méthodes participatifs.

Objectifs : redonner du pouvoir d'agir aux habitants, réoxygéner la démocratie locale et être au rendez-vous de l'histoire humaniste de Nancy.

Un nouveau mandat a été confié à l'assemblée citoyenne en mars 2023. Cette dernière a rédigé un rapport sur l'espace public pour le Conseil Municipal, avec deux axes prioritaires de partage : créer des lieux de vie dédiés aux habitants des quartiers et aménager des espaces publics qui donnent la priorité aux plus vulnérables.

## chiffres clés

LE BUDGET PARTICIPATIF

**2,8 M€ VOTÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS 3 ANS**

**PLUS DE 4 000 PERSONNES ENGAGÉES DANS LA DÉMARCHÉ**

**884 PROJETS DÉPOSÉS ET INSTRUMENTÉS PAR LES SERVICES MUNICIPAUX**

**39 PROGRAMMES RETENUS PAR LES CITOYENS, SOIT 177 PROJETS**

**100% DES PROJETS 2021 ONT ÉTÉ LIVRÉS ET 70% DES PROJETS 2022**



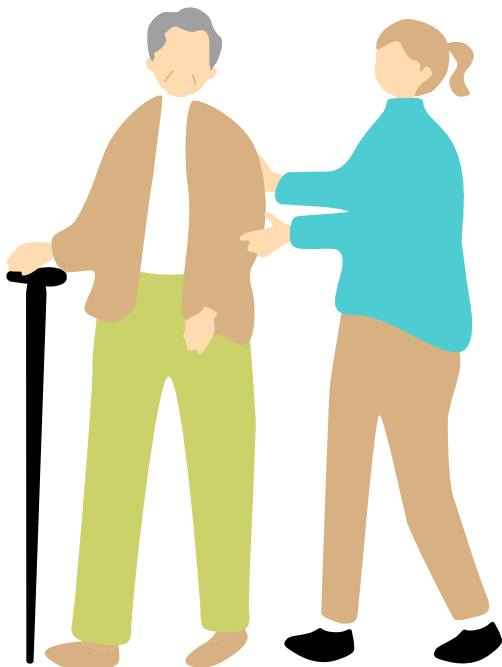


## CRÉATION D'UN CONSEIL NANCÉIEN DES AÎNÉS

Dans une volonté affirmée de participation citoyenne et de proximité permanente, la Ville de Nancy a souhaité se doter d'un Conseil Nancéen des Aînés, dont la création a été adoptée au conseil municipal du 22 mai 2023.

Afin d'associer les habitants de plus de 60 ans dans la conduite de la vie municipale, le Conseil Nancéen des Aînés est, auprès du Conseil Municipal et des autres assemblées de concertation de la Ville, une instance participative et consultative d'études, de propositions et d'actions dans tous les domaines touchant à la vie des seniors.

Les 30 membres, 15 femmes et 15 hommes habitant à Nancy et âgés de 60 ans et plus, sont repartis en trois ateliers : transports et mobilités, informations et communication et lien social et solidarité.



## CONSULTATION CITOYENNE POUR LA PLACE CARNOT ET LE COURS LEOPOLD

Une grande consultation citoyenne a été lancée à l'automne 2023 afin de déterminer collectivement les orientations des futures transformations de la place Carnot et du cours Léopold.

Au regard des enjeux autour de l'avenir de la place Carnot et du cours Léopold, il est proposé de s'engager dans un dispositif d'animation citoyenne innovant, permettant de constituer un cahier des charges citoyen de la transformation attendue.



Jusqu'au 31 octobre 2023, les avis ont pu être déposés sur la plateforme [jeparticipe.metropolegrandnancy.fr](https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr). Un processus de sélection d'un comité citoyen se déroulera de novembre 2023 à février 2024. Il sera le dispositif pivot de la concertation, essentiellement tourné vers le recueil des usages, le diagnostic et la réflexion sur les vocations du site.

Aux termes de la concertation, le Comité rendra un avis citoyen qui permettra de structurer et d'organiser les réflexions sur l'avenir de l'ensemble Carnot-Léopold. À l'issue, le conseil municipal sera amené à délibérer courant 2024 sur les propositions identifiées et définir un programme d'aménagement, avec une mise en œuvre à partir de 2025.



## DES BANCS BONS POUR LA SANTÉ

Afin de faciliter le déplacement des seniors en renforçant leur sécurisation, la municipalité installe des espaces adaptés en lien avec les parcours de déplacements quotidiens, favorisant la mobilité et la lutte contre l'isolement des personnes âgées. L'attractivité des parcours est essentielle, tout comme la qualité des assises. Le « plan bancs » s'appuie sur la participation des seniors nancéiens, le réseau des testeurs de l'accessibilité ainsi que plusieurs services municipaux.

Les actions se déclinent quartier par quartier pour s'adapter en fonction de la topographie et du tissu socioéconomique de chacun d'entre eux.

100 bancs/assises sont ainsi installés chaque année sur l'espace public, en concertation avec les usagers et les instances de démocratie locale, pour un budget de 20 000 €.

Actuellement Nancy dispose de 2 137 assises. Afin de mieux gérer ce parc important, les services municipaux développent actuellement des outils de suivi et géolocalisation.



## FACILITER LES SIGNALEMENTS

La Ville de Nancy met à disposition de ses usagers plusieurs possibilités pour faire un signalement sur l'espace public : par téléphone avec le numéro Allo Voirie (24h/24,7j/7) : 03 83 91 81 71, par courrier mais également grâce au numérique via un formulaire en ligne dédié.

Les usagers peuvent contribuer à l'entretien des rues par les services municipaux et métropolitains en signalant les dysfonctionnements qu'ils rencontrent au quotidien. Depuis juin 2023, la Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy utilisent le même formulaire unique. Sa mise en place favorise une meilleure collaboration entre les services pour une meilleure qualité de service public.

En 2022, plus de 13 000 signalements ont été faits sur le territoire nancéen via les formulaires en ligne, notamment sur les enjeux de propreté, de voirie ou encore concernant des problèmes liés à l'eau et l'assainissement. Entre janvier et septembre 2023, la barre des 11 000 signalements a été dépassée. Plus de 78% de ces signalements sont traités en moins de sept jours.



# 05

## **DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DURABLES**

Face aux changements climatiques et à l'émergence de nouvelles attentes sociétales, la Ville de Nancy inscrit son action dans la dynamique de l'économie circulaire. Anticipant les défis futurs, cette démarche encourage la consommation responsable ou le réemploi.



## AIDER LES ÉTUDIANTS À S'INSTALLER

Faire ses études loin de chez soi a un coût et de nombreux étudiants ont des difficultés à s'équiper à leur arrivée. Pour les aider, une Foire à l'Équipement a eu lieu le 2 septembre dernier à la salle des fêtes de Gentilly. L'idée a été travaillée par le Conseil de la Vie Étudiante du Grand Nancy et l'organisation a été confiée à la structure Le Levier, Pôle Territorial de Coopération Économique, qui regroupe des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire. 700 visiteurs ont pu se procurer

meubles, vaisselle, petit électroménager, décoration, matériel informatique, vêtements, vélos ou équipements sportifs d'occasion à bas prix.

La manifestation a été entièrement financée par les partenaires de la vie étudiante : l'Université de Lorraine, la Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy. L'événement est amené à être reconduit à chaque rentrée.



## DROIT DE PRÉEMPTION AU 11 RUE SAINT-JEAN

La Ville de Nancy, soucieuse de renforcer l'attractivité commerciale, a souhaité se doter d'un droit de préemption des biens commerciaux afin de pérenniser la présence de ses commerces et maintenir leur diversité. En 2023, elle a ainsi exercé son droit sur le projet de cession du fonds de commerce de l'établissement situé au 11 rue Saint-Jean et lance un appel à candidatures pour sa rétrocession.

Ce fonds est situé au cœur du centre-ville, sur l'artère commerciale n°1 de la Ville, à deux pas de la place Stanislas et de son exceptionnel cadre inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Il se situe sur le parcours du futur trolleybus et à proximité de nombreux parkings couverts.

La Ville souhaite désormais rétrocéder ce fonds de commerce et a lancé un appel à candidatures. La volonté municipale est de favoriser l'innovation et la diversité de l'offre commerciale.





## SAINT-NICOLAS : FAIRE RIMER FESTIVITÉS AVEC SOBRIÉTÉ

Comme l'année passée, la Saint-Nicolas a fait rimer festivités et sobriété.

Les illuminations étaient visibles de 17h à 22h, et jusqu'à minuit trente le jour du défilé du 9 décembre mais aussi lors des réveillons de Noël et de la Saint-Sylvestre.

Le sapin de la place Stanislas a été recyclé à la fin des festivités. Il commencera alors sa seconde vie à la **direction écologie** et nature, qui l'utilisera pour fabriquer du mobilier, comme celui par exemple du Jardin éphémère, ou comme paillage pour ses plantations.



## BIEN MANGER pour bien vivre



### CAMPAGN'ART

Le 11 octobre 2023, l'association Saveurs Paysannes a réuni plus de 40 producteurs de Meurthe-et-Moselle pour son traditionnel marché fermier Campagn'art, au cœur du parc de la Pépinière à Nancy.

L'événement était organisé en partenariat avec la Ville de Nancy, Nancy Jazz Pulsations et le soutien de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.

Une large gamme de produits locaux était proposée : légumes, pains cuits sur place, fromages, charcuteries, viandes, escargots, œufs et volailles, huiles, lentilles, fruits et jus, confitures, vins des Côtes de Toul, bières, miels, pains d'épices, safran, cosmétiques...





## L'AUTRE MARCHÉ, 100 % BIO

Depuis mars 2021, un marché 100% bio est installé sous la petite halle couverte de l'Octroi, à côté de la salle de spectacle L'Autre Canal. Baptisé « L'autre marché », il est ouvert chaque vendredi de 16h à 20h.

Sept producteurs certifiés en Agriculture Biologique de Lorraine proposent une gamme variée aux consommateurs : légumes, fruits frais et fruits transformés, huiles, plantes aromatiques et médicinales, produits laitiers de chèvre et de vache, viande (bovin, ovin, porc, agneau, volaille) et produits de la boulangerie.

Bio en Grand Est œuvre à la promotion et au développement du bio sur la région. La Ville de Nancy, engagée dans la transition alimentaire, a accueilli et accompagné ce projet qui constitue une petite parcelle de campagne au cœur de la ville. Elle a subventionné les porteurs de ce projet à hauteur de 25 000 € dans le cadre du Budget participatif.





## LA SERRE À PROJETS

La Serre à projets a pour mission de faire émerger dans le Grand Nancy de nouvelles activités en lien avec la transition écologique. Pour cela, elle repère sur le territoire des besoins non satisfaits, elle imagine des solutions pour y répondre, étudie l'opportunité et la faisabilité des projets qui y sont liés, avant de les transmettre à des porteurs de projets de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

À ce jour, cette fabrique à projets d'Utilité Sociale thématisée sur la transition écologique a accompagné 26 projets et permis la création de 21 emplois sur le territoire.

En 2023, la Ville de Nancy a versé une subvention de 10 000 € à la Serre à projets, avec des thématiques variées telles que la lutte contre les espèces invasives ou les couches et protections lavables.



**DIRECTION DE PROJET**  
Mission Transition Écologique

**RÉDACTION, CONCEPTION  
& MISE EN PAGE**  
Mission Rayonnement

**ILLUSTRATIONS**  
Adobe stock

**CRÉDITS PHOTOS**  
Ville de Nancy & Métropole  
du Grand Nancy

**IMPRESSION**  
Ville de Nancy  
Février 2024

Merci à l'ensemble des services de la  
Ville de Nancy pour avoir collaboré à la  
production de ce rapport Développement  
Durable 2023.

Pour consulter ce document en ligne  
et en savoir plus sur la politique de  
Développement Durable  
de la Ville de Nancy :  
**nancy.fr**



Nancy,

nancy.fr